

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Compte-rendu affiché le : 14 Avril 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 Avril 2023

N° 23-04-12

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

OBJET :

Subventions aux associations – Année 2023

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

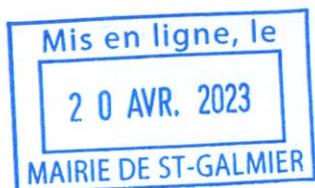
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE - Suzanne BOICHON – Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS – Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Michel FRANCHINI - Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE - André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE - Régine CHEVALLIEZ à Philippe DENIS - Serge GRANGE à Suzanne BOICHON - Céline BENNICI à Thomas ROCHETTE - Lydie THOLLOT à Jacques DECHANDON.

Membre absent : Solange MORERE.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

20 AVR. 2023

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2023

Tous les présidents et membres de bureau d'association ne prennent pas part au vote pour la subvention allouée à leur association.

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération en date du 12 janvier 2023 fixant un acompte sur subvention de fonctionnement à l'Association Halte-Garderie Petits Galopins pour un montant de 75 000 €,

Vu le vote du Budget Primitif relatif à l'exercice 2023 intervenu ce jour,

Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations "Loi 1901",

Après étude des différentes demandes par la commission finances le 03 avril 2023,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Madame Geneviève NIGAY, adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de verser aux associations pour l'exercice 2023 les subventions telles que figurant ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	TYPE DE SUBVENTION
ACMM - ASSOCIATION CULTURELLE DES MONTS DU MATIN	1 200 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AIMER LA VIE	300 €	Fonctionnement
AMICALE GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE DE ST GALMIER	300 €	Fonctionnement
AMITIE FRANCO PORTUGAISE	450 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DE PARENTS INDEPENDANTS DES ECOLES PUBLIQUES DE ST GALMIER	1 600 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES FAMILLES LUDOTHEQUE	16 500 €	Fonctionnement
ASA FOREZ	1 500 €	Exceptionnelle
	5 000 €	Promotion animation
ASSOCIATION CINEMATOGRAPHIQUE BALDOMERIENNE	9 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT DE LA LOIRE	400 €	Promotion animation
BIBLIOTHEQUE AU JARDIN DES LIVRES	32 500 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CLSH DE ST GALMIER	24 400 €	Fonctionnement
COMITE DES FETES DE ST GALMIER	10 500 €	Fonctionnement
COMITE SOCIAL DU PERSONNEL COMMUNAL	12 500 €	Fonctionnement
ECOLE DE MUSIQUE	94 000 €	Fonctionnement
EQUIPE D'ANIMATION HOSPITALIERE DE ST GALMIER - GENERATION PARTS AGES	3 150 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES ANCIENS AFN DE ST GALMIER (FNACA)	450 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SECTION LOCALE ST GALMIER DES ANCIENNES DU TRAVAIL ET HANDICAPES (FNATH)	450 €	Fonctionnement

Accusé de réception
de la Sous-Commission
Reçu en date du
20 AVR. 2023
Mairie de Saint-Galmier

GROUPEMENT DES QUATRE CANTONS - ST GALMIER	600 €	Promotion animation
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOIRE - LIRE ET FAIRE LIRE	100 €	Fonctionnement
LA SARBACANE	2 500 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES AMIS DE LA ROSERAIE	500 €	Fonctionnement
LES BULLES DE POILS	450 €	Fonctionnement
LES AMIS DU VIEUX ST GALMIER	1 500 €	Fonctionnement
	1 000 €	Exceptionnelle
LES VIEILLES SOUPAPES BALDOMERIENNES	500 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LA MELODIE DES SOURCES	2 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION HALTE GARDERIE PETITS GALOPINS	150 500 €	Fonctionnement
HARMONIE DE ST GALMIER - NOT EN BULLES	7 490 €	Fonctionnement
	600 €	Exceptionnelle
OCCE42-CS 1801481 ECOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE	3 390 €	Fonctionnement
OCCE42-CS 1802492 ECOLE ELEMENTAIRE LA COLOMBE	7 020 €	Fonctionnement
OGEC JEAN PAUL II	4 550 €	Fonctionnement
SAINT GALMIER LOISIRS	10 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CROIX BLANCHE PAYS DE ST GALMIER	300 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SOCIETE HIPPIQUE ST GALMIER ST ETIENNE - Travaux Piste	19 700 €	Fonctionnement
SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE - 973 SECTION ST ETIENNE/PELUSSIN	100 €	Fonctionnement
TELETHON SAINT GALMIER	765 €	Fonctionnement
OFFICE DE L'ECONOMIE DE SAINT GALMIER	10 000 €	Fonctionnement
A BOUT DE SOUFFLE	321 €	Fonctionnement
	700 €	Promotion animation
HIFUMI	361 €	Fonctionnement
ASOS	781 €	Fonctionnement
	1 600 €	Promotion animation
ASSOCIATION UNION SPORTIVE ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS (USGC)	4 096 €	Fonctionnement
	2 500 €	Promotion animation
ASSOCIATION LES AILES FOREZIENNES	481 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AEROMODELES DE ST GALMIER	321 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LES MALHAS ST GALMIER	321 €	Fonctionnement
BILLARD CLUB DE ST GALMIER	400 €	Fonctionnement
ASSOCIATION BOXE THAI 42	962 €	Fonctionnement
CENTRE DEFENCE PERSONNELLE - CENTRE DE FORMATION DE DEFENSE (CFDPSG)	441 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CYCLOS RANDONNEURS DE ST GALMIER	806 €	Fonctionnement
	500 €	Promotion animation
ASSOCIATION ETOILE SPORTIVE BALDOMERIENNE	3 589 €	Fonctionnement
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB BALDOMERIEN	727 €	Fonctionnement
ASSOCIATION FURIOUS CARPE 42	321 €	Fonctionnement

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

20 AVR. 2023

Mairie de Saint-Galmier

ASSOCIATION LA GAULE BALDOMERIENNE	321 €	Fonctionnement
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE ST GALMIER	481 €	Fonctionnement
ASSOCIATION ST GALMIER JUDO CLUB	1 420 €	Fonctionnement
	500 €	Promotion animation
ASSOCIATION KARATE CLUB BALDOMERIEN	1 797 €	Fonctionnement
LES PAS PETILLANTS	321 €	Fonctionnement
	600 €	Promotion animation
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION BADMINTON	1 488 €	Fonctionnement
	600 €	Promotion animation
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION TAI CHI CHUAN	401 €	Fonctionnement
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION YOGA	361 €	Fonctionnement
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	61 000 €	Fonctionnement
	5 000 €	Promotion animation
ASSOCIATION SPORTIVE DES PARACHUTISTES DE LA LOIRE	321 €	Fonctionnement
LA PETANQUE DU PARC	1 172 €	Fonctionnement
	1 000 €	Promotion animation
SOCIETE GYMNIQUE BALDOMERIENNE	1 565 €	Fonctionnement
TENNIS CLUB DE ST GALMIER	3 863 €	Fonctionnement
	500 €	Promotion animation
LA PETITE BALLE BALDOMERIENNE	934 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JULES ROMAINS (UNSS)	321 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE STE STEPHANIE (UNSS)	321 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AMIS USEP CANTON DE ST GALMIER (ECOLE LA COLOMBE)	321 €	Fonctionnement
ASSOCIATION ENTENTE FOREZIEENNE DE VOLLEY BALL	1 678 €	Fonctionnement
	500 €	Promotion animation
WOODSPOT	321 €	Fonctionnement
TOTAL	544 100 €	

- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2023,
- **RAPPELLE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur le compte ouvert au nom de l'association,
- **INDIQUE** que le tableau des subventions sera publié en annexe du budget primitif.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 14 Avril 2023.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

20 AVR. 2023

Mairie de Saint-Galmier

LE MAIRE
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE